

Association pour la protection du lac Kénogami

Des gestes d'éclat à prévoir

Labrie, Isabelle

Lac -Kénogami - L'Association pour la protection du lac Kénogami (APLK) prépare présentement des gestes d'éclat pour dénoncer le bas niveau du lac de même que l'attitude des compagnies Elkem Métal et Abitibi-Consolidated Inc. (ACI).

Le président de l'APLK, Claude Collard, n'en revient pas des déclarations du directeur de l'usine Elkem du chemin de la Réserve, Jean Villeneuve, et des chiffres qu'il a véhiculés. Ce dernier a souligné plus tôt cette semaine, dans une déclaration conjointe avec ACI, que la diminution du niveau de gestion après le déluge représentait une perte de revenus de 800 000 \$ par année en huit ans, pour un total de 8 millions \$. Il faisait également valoir que la gestion du lac avec deux pieds de plus serait beaucoup plus intéressante pour les compagnies exploitant les barrages ainsi que pour les utilisateurs.

"Il y a plein d'erreurs dans les calculs de M. Villeneuve. Le niveau du lac qu'il propose est de 1,5 pied de plus que ce que nous demandons, et non pas deux pieds. En plus, des pertes de revenus de 800 000 \$ par an pendant huit ans, ça fait un total de 6,4 millions et non 8 millions \$. Il y a toujours des erreurs de calculs de plus de 25 % dans ses chiffres. Il est donc difficile de croire les données fournies, même sur les pertes de revenus", dénonce Claude Collard.

En plus, il soutient que les villégiateurs ne veulent pas d'un niveau à 115 pieds, comme le propose Elkem, car à ce niveau, il arrive que des terrains soient noyés. Il ne voit pas davantage pourquoi le gouvernement devrait investir 200 millions \$ pour bâtir un barrage dans la Réserve faunique des Laurentides afin de satisfaire Elkem et ACI. Il rappelle que tous les experts ont fixé la barre à une gestion à 113,5 pieds.

Au cours des prochaines semaines, des actions seront posées pour sensibiliser toute la population à la problématique du niveau. L'APLK veut aussi mettre les gens en garde contre le danger que Québec renouvelle les contrats d'utilisation des compagnies dans leur forme actuelle. Sans vouloir s'avancer sur les mesures qui seront mises de l'avant, le président de l'association confie que tout sera mis en oeuvre pour régler la situation une fois pour toutes.